



140 M€ d'économies en 2026

France Télévisions et ses salariés en grave danger

Le Conseil d'Administration de France Télévisions a adopté en décembre 2025 un budget qui acte un retour à l'équilibre dès 2026 au prix d'un plan d'économies de 140 M€. Un niveau d'économies encore jamais atteint sur une seule année ! Pour mémoire, le COM 2018-2022 prévoyait une économie de 160 M€ en 4 ans.

Pourquoi cette situation ?

En 2025, face à l'impossibilité d'encaisser le choc des baisses budgétaires, la direction avait fait le choix du déficit. Un an plus tard, les choses s'aggravent mais la direction donne des gages à l'État en proposant un retour à l'équilibre en une seule année. Un choc insoutenable !

Cet effort d'économies inédit est la résultante de l'étranglement budgétaire mis en œuvre par l'État : après une diminution de 86 M€ des ressources publiques qui a généré un déficit en 2025 de plus de 40 M€, le Projet de Loi de Finances 2026 les diminuent encore de plus de 65 M€ pour 2026, à quoi il faut ajouter le déficit 2025 et les effets de l'inflation.

Quelles conséquences ?

Retrouver l'équilibre en une seule année impose des choix drastiques qui vont dégrader considérablement nos grilles de programmes. Première conséquence d'ampleur, la revente des droits de diffusion de 9 des 15 matches du Tournoi des Six Nations à TF1. Un précédent historique déplorable qui risque malheureusement de se renouveler sur d'autres compétitions sportives.

La direction va également devoir renégocier le niveau d'engagement dans la création audiovisuelle qui est actuellement à 440 M€ par an. La masse salariale est elle aussi ciblée, avec une baisse envisagée d'une centaine d'ETP après la baisse de 250 ETP l'année dernière. La recette est toujours la même : moins d'activités, moins de CDD, moins de remplacements et nos missions qui s'effritent toujours plus... Et une dégradation très inquiétante des conditions de travail des salariés.

D'autres conséquences très concrètes affectent déjà les salariés : refus de prise en charge par la médecine du travail pour cause de retards de paiement par FTV, gros retards de paiement de salaires de CDD pour cause de manque d'effectifs « paie » et non règlement de problèmes salariaux des animateurs-cachetiers en outre-mer, attente d'une licence Windows libre pour pouvoir travailler... Quand est-ce que ça s'arrêtera ? Quand les conditions de travail de tous retrouveront de la stabilité ?

Il est urgent que la présidence de France Télévisions rétablisse un meilleur équilibre budgétaire au profit des travailleurs. Par exemple, 20 M€ de dépenses annuelles dans des litiges juridiques individuels pourraient être évités si l'entreprise agissait conformément à la loi.

Dans la panique on balance le lest par-dessus bord

Des cessions immobilières sont à l'étude pour renflouer la trésorerie, et France Télévisions renonce également à organiser l'Eurovision junior en 2026 juste après la victoire de Lou Deleuze en 2025, un comble !

Du côté régional, la direction envisage de diminuer les investissements dans les documentaires régionaux (-10 %), de multiplier les JT régionaux mutualisés entre plusieurs antennes, de réviser à la baisse les modes de production des matinales avec Radio France, et de supprimer certains émetteurs TNT de proximité, ce qui pourrait fragiliser nos éditions locales qui ne sont pas toutes reprises sur les box des fournisseurs d'accès à internet, et porter un coup à l'égalité d'accès des citoyens à nos offres.

Comme tout cela ne suffit pas, la direction envisage une forte progression des ressources commerciales (estimé à +27 M€), essentiellement par l'augmentation des recettes publicitaires sur le numérique. Un optimisme digne de la pensée magique, alors que le marché publicitaire traditionnel est en berne. Avec le risque d'accentuer les coupures publicitaires sur les contenus en ligne et de voir ainsi nos audiences baisser.

Le rouleau compresseur continue sa route

Si l'on peut comprendre qu'une entreprise publique ne peut être durablement en déficit, vouloir restaurer l'équilibre en une seule année est d'une violence économique et sociale hors norme.

La direction profite de la situation pour tenter de faire passer ses réformes organisationnelles. Les directions du numérique et des antennes-programmes vont être réorganisées, ainsi que tout le secteur de l'information à France Télévisions. Le projet Cap Éditions vise à transformer les modes de production des éditions partout dans l'entreprise, ce qui concerne aussi bien les journalistes que les techniciens.

Bref tout continue, en pire. Les problèmes s'accumulent et on accélère. Le seul point de stabilité pour les salariés était leur accord collectif, que la direction a dénoncé. Comment survivre dans un tel contexte ?

Pour la CGT, il faut garder notre sang froid, les salariés n'ont absolument rien à se reprocher. Cette situation budgétaire catastrophique est une création de toutes pièces imposées par l'État qui coupe brutalement les recettes publiques. La direction reprend à son compte cette injonction pour endosser une fois de plus le rôle du bon élève. A quel prix pour les salariés ?

Petite lueur d'espoir

La commission des Finances de l'Assemblée nationale a adopté vendredi 9 janvier un amendement qui annule les 70 M€ d'économies supplémentaires demandés à l'Audiovisuel Public par le Gouvernement, dont les 65 M€ pour France Télévisions. Mais rien n'assure que cet amendement sera conservé dans le budget final.

Les syndicats de producteurs se félicitent de cet amendement, espérant ainsi échapper à la renégociation des accords d'investissement de France Télévisions dans la création. Si ce vote de la commission des finances est une petite lueur d'espoir, il n'en demeure pas moins que les économies resteront très importantes en 2026 - plus de 70 M€ - et que les efforts doivent rester partagés avec les producteurs privés.

La CGT continuera de défendre sans relâche les droits et les conditions de travail des salariés de France Télévisions. Il est urgent de redéfinir un modèle économique pérenne pour l'Audiovisuel Public et pour notre entreprise.

C'est aussi le sens de [nos priorités d'actions](#) que nous présentons au vote des salariés dans le cadre des élections au Conseil d'administration du 22 au 28 janvier 2026.

Paris, le 15 janvier 2026